



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

CANICULE

Date : 22/07/2019

Heure : 09h00

DESTINATAIRES

Pour action :

- Sous-Préfets
- DDSIS
- DD-ARS
- SAMU
- DDSP
- Gendarmerie
- DMD
- RECTORAT
- DSDEN
- DDPP
- DDCS
- DDT
- Conseil départemental
- 262 maires
- Union maires des Yvelines
- Conseil de l'Ordre des Médecins
- Conseil de l'Ordre des Pharmaciens

Pour information :

- InVS
- Cabinet ministère santé
- Préf 78 :
Perm Cabinet
Presse et Com

EXPEDITEUR

PREFECTURE DES YVELINES
Service Interministériel de Défense et de Protection
Civile (SIDPC)
1, rue Jean Houdon
78000 VERSAILLES CEDEX

Téléphone : 01 39 49 78 00 (standard)

Mail : pref-defense-protection-civile@yvelines.gouv.fr

OBJET : Mise en alerte concernant le plan départemental de gestion d'une canicule dans les Yvelines

Le **niveau 3** du plan départemental de gestion d'une canicule sera déclenché à compter **de lundi 22 juillet 2019 à 09h00** dans le département des Yvelines.

En conséquence, les mesures indiquées dans les fiches de tâches du plan susvisé sont applicables immédiatement par chacun en ce qui le concerne.

Le Préfet des Yvelines